

L'association l'Atelier des Possibles (ex Double Clic)
vous propose son 20^{ème} concours photo

Deux thèmes au choix pour 2025 :

Matière et Racines

Les DATES de L'EXPOSITION :

Vendredi 14 novembre 2025 réservé aux enfants des écoles
Samedi 15 novembre et Dimanche 16 novembre de 14H à 18H

Les INSTRUCTIONS :

- 1** Les photos doivent être déposées à l'accueil de la Mairie de Varennes-Jarcy du lundi 20 octobre jusqu'au lundi 3 novembre dernier délai.
- 2** Épreuves couleur ou noir & blanc (4 photos maximum par participant). Les candidats choisissent librement le thème qu'ils veulent traiter : soit l'un, soit l'autre, soit les deux.
- 3** La taille des photos est au maximum de 30x40 cm, présentées avec ou sans marie-louise. Nous suggérons d'utiliser des marie-louise en vente dans les magasins de bricolage ou de déco photo. Dans ce cas, les photos seront correctement collées sur un carton de 30 x 40cm et de 2mm d'épaisseur maxi, sans attache afin d'être mises sous cadre. Les candidats, possédant des cadres noirs identiques à ceux de l'association A.D.P, peuvent présenter leur(s) cliché(s) encadré(s), sans vitre, avec leurs coordonnées au verso. Tout support non conforme sera refusé.
- 4** Une étiquette portant le nom, l'adresse, le numéro de portable et l'email du candidat est apposée au dos de chaque carton.
- 5** Les photos seront non signées afin d'être anonymes. Les photographes devront prendre les précautions nécessaires pour respecter le droit à l'image.
- 6** Pour l'emballage de transport des œuvres, l'idéal est un carton à dessin ou un simple sac robuste avec votre NOM inscrit.
- 7** Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute photo de mauvaise qualité d'impression ou de netteté, ou non conforme au format demandé (maxi 30x40) ou hors sujet.
- 8** Les membres du C.A. de l'association pourront exposer, mais hors-concours.
- 9** Les organisateurs afficheront les photos dans leur ordre d'arrivée avec un maximum de 160 photos.
- 10** Les prix attribués ne sont pas cumulables.
- 11** La récupération des photos a lieu en Mairie du mardi 18 novembre au mardi 2 décembre.
- 12** Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement en cas de force majeure. Ils ne sauraient être tenus pour responsables dans le cas d'une décision d'annulation du concours, de son report ou de son déplacement, que ce soit pour des raisons de sécurité ou tout autre cas.

Les PRIX :

Le public décernera par vote : trois prix pour les trois premiers adultes.
La remise des prix s'effectuera le samedi 15 novembre à 18H00 lors du vernissage. C'est pourquoi les visiteurs ne pourront voter que le samedi de 14H à 17H30 précises.

Contact : Daniel Hanower – daniel.hanower@gmail.com – 06 58 48 81 30